

RE: Notification modification simplifiée n°2 PLU de Chartres

De : RIOU Martine <m.riou@eure-et-loir.chambagri.fr>
À : [REDACTED]
Date : 06/04/2021 17:39
Objet : RE: Notification modification simplifiée n°2 PLU de Chartres

Monsieur le maire,

La chambre d'agriculture a bien reçu pour avis, ce projet de modification de votre PLU. N'ayant pas de remarque particulière à vous transmettre, nous émettons un avis favorable à cette demande.

Nous souhaitons par ailleurs, recevoir un dossier approuvé en fin de procédure.

Cordialement,

Martine RIOU
Juriste

AGRICULTURES & TERRITOIRES

Chambre d'agriculture
d'Eure-et-Loir

10 rue Dieudonné Costes

CS 10 399

28008 Chartres Cedex

Tél.: [02 37 24 45 32](tel:0237244532) ...

Fax: [02 37 24 45 90](tel:0237244590)

E-mail: m.riou@eure-et-loir.chambagri.fr

www.eure-et-loir.chambagri.fr

De : [REDACTED] julien.vincent@agglo-ville.chartres.fr

Envoyé : vendredi 26 mars 2021 15:28

À : [REDACTED]

Objet : Notification modification simplifiée n°2 PLU de Chartres

Mesdames, Messieurs les personnes publiques associées,

Par délibération n°CM2021/052 en date du 17 mars, le conseil municipal de Chartres a engagé une procédure de modification simplifiée n°2 de son plan local d'urbanisme.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme, ce projet et vos avis éventuels seront mis à la disposition du public pendant un mois du 28 avril au 28 mai 2021 inclus.